



La température de consigne est-elle bien réduite en votre absence et la nuit ?

Nouvelles de BRAIVES

Janvier-Février 2023

SOMMAIRE

P.2 • ETAT CIVIL

- STATIONNEMENT SUR LA CHAUSSÉE
- SERVICE CITOYEN

P.3-4 • AIDES ÉNERGIES

P.5 • STAGES VACANCES DE CARNAVAL

P.6-7 • PLANTATION ET ENTRETIEN D'UN SAULE TÉTARD

P.8 • QUOI DE NEUF DANS NOS ÉCOLES BRAIVOISES

P.9 • ENVIE D'AGIR EN FAVEUR DU CLIMAT?

- TROIS BRAVOIS MÉDAILLÉS
- RETOUR SUR LA CONFÉRENCE CPAS "UTILISATION RATIONNELLE DE L'ÉNERGIE"

P.10 • REJOIGNEZ LE GROUPE DE TRAVAIL "BIODIVERSITÉ"

- BUDGET PARTICIPATIF
- AGENDA

P.11 • INTERVIEW D'UN ACTEUR ÉCONOMIQUE

- BIO-BOUGE, DANSE EN LIGNE

P.12 • MAISON DES JEUNES DE BRAIVES

- AGENDA DU CENTRE CULTUREL

MEILLEURS VŒUX 2023 !

Chères Braivoises, Chers Braivois,

2022 aura été une année difficile qui nous aura confronté à une grave crise énergétique mais aussi aux millions d'Ukrainiens cherchant à fuir la guerre qui dévaste toujours actuellement leur pays.

Nous tournons la page en entamant 2023 avec beaucoup d'espoirs. Comme toujours, les Braivois ont su faire face en faisant preuve de solidarité et de générosité exemplaires et nous tenons à saluer tous ces efforts !

À l'aube de cette nouvelle année et en cette période de vœux, le Bourgmestre, le Collège communal, le Conseil communal, le Conseil de l'Action sociale ainsi que l'ensemble du personnel communal et du CPAS vous souhaitent joie, bonheur, santé, prospérité et épanouissement pour cette année 2023.

Ensemble, nous avancerons avec des projets qui permettront de voir l'avenir sous un angle meilleur tout en continuant à améliorer le cadre de vie de tous les Braivois et des générations futures. À cet effet, 2023 devrait nous réserver un nouveau lot de beaux projets communaux qui réjouiront l'ensemble des Braivois :

- Création de la liaison cyclo-piétonne reliant les villages de Ciplet et de Ville-en-Hesbaye ;
- Aménagements en voirie visant à ralentir la vitesse dans nos villages ;
- Réalisation d'un premier champ photovoltaïque (1ha) sur le territoire braivois pour compte de l'intercommunale RESA ;
- Mise en œuvre d'actions en faveur du climat (panneaux photovoltaïques, chauffage biomasse, étude capacité éolienne...)
- Finalisation du plan PIC 2019-2021 (ruelle Chotte et rue Hougnee) ;
- Attribution de l'auteur de projet pour le plan PIC 2022-2024 (chaussée de Tirlemont, rue du Cornuchamp, rue Joseph Wauters, rue du Tombu, rue du Centre, rue de la Dîme, rue Reine Astrid et rue de la Sucrierie)
- Curage des bassins d'orage de Ville-en-Hesbaye et Ciplet ;

- Réfection du chemin agricole rue du Tumulus ;
- Maison des jeunes : projet Emergences 2 qui permettra à Braives Jeunesse, au Village du Saule, à l'AMO, la Particule et à Infor Jeunes de s'unir pour encadrer les jeunes dans divers projets.
- Finalisation de la crèche "Le jardin des Bambins" et du logement d'insertion de Fumal ;
- Mise en place d'une bibliothèque virtuelle sur le patrimoine ;
- Enseignement communal : développement des activités pédagogiques de proximité (découverte de l'environnement braivois, de son patrimoine, et plus particulièrement des moulins et des fermes) ;
- Voyage de quelques jours en réflexion pour nos aînés ;
- Création d'un nouveau columbarium et végétalisation du cimetière de Ciplet.
- Inauguration et mise en route des Halles de Hesbaye ;
- Première organisation de la fête du Saule dans l'entité et poursuite des Music All Braives, Ravel Expo... ;
- Concrétisation de la Maison de Village de Ciplet ;
- Démarrage du budget participatif ;
- Première implantation à l'îlot d'entreprises d'Avennes ;
- Création de deux nouveaux logements d'insertion rue de la Vigne (locatif) et rue des Aiwisses (acquisitif) ;
- Isolation des logements publics à la Maison Linsmeau ainsi que du hall des sports et de l'école de Fallais ;
- Redynamisation du jardin social ;

Ces projets seront, nous l'espérons, à la hauteur de vos attentes dans notre belle « Commune du Saule ».

Que le meilleur soit pour chacun d'entre vous et votre famille.

BONNE ET HEUREUSE ANNÉE 2023 !

Le Bourgmestre et le Collège communal



Pol Guillaume
Bourgmestre



Xavier Lisein
1^{er} Echevin



Cécile Bataille
2^{ème} Echevine &
Officier d'Etat Civil



Bruno Louis
3^{ème} Echevin



Olivier Orban
4^{ème} Echevin



Nadine Heine
Présidente du Conseil
de l'Action Sociale



Votre ballon d'eau chaude
est-il bien décalcarisé ?

Service Population Etat civil du 11/11/22 au 09/01/23



Naissances

MAHIEU Clovis de Latinne
PIRARD Hary d'Avennes
STEFFEN Anahé de Ciplet
LOUIS Aylin de Braives
GAGLIANO Célia de Fumal
CARON Sélène de Braives
GODEFROID Charly de Latinne

*Bienvenue aux nouveaux Braivois
et toutes nos félicitations aux
heureux parents*



Décès

PONCELET Georgette de Latinne
SCHUTZ Albert de Latinne
RENSON Claude de Ville-en-Hesbaye
AUTHLET Jean-Louis de Ville-en-Hesbaye
MONTANUS Christian d'Avennes
FERNANDES CAMACHO Vasco de Ciplet
PIREAU Emile de Ciplet
DREVET Sébastien de Ciplet
MANNE Danielle de Latinne
DELOOZ Joseph de Latinne
BACCU Nicole de Fumal
RIGA José de Braives
WALRAND Georges d'Avennes
BAZYN Martine de Ciplet

*Toutes nos condoléances aux
familles des défunts*

Le stationnement sur la chaussée

Nous sommes régulièrement interpellés par les citoyens braivois au sujet des problèmes de vitesse et de stationnement qu'ils rencontrent dans leur rue.

Le service Mobilité a entamé une réflexion afin de renforcer les aménagements existants et d'en créer de nouveaux. Mais, outre ces futurs aménagements, il pourrait y avoir une solution simple à ces deux problèmes dans les rues qui le permettent. Cependant, cela nécessite un changement des habitudes : le stationnement sur la chaussée.

En effet, le Code de la route autorise le stationnement sur la chaussée pour autant qu'il reste 3,00 m de passage libre (article 25.1.7°). La largeur d'une voiture étant, en moyenne, d'1,65 m, les rues dont la largeur est de 5,00 m environ permettent ce type de stationnement.

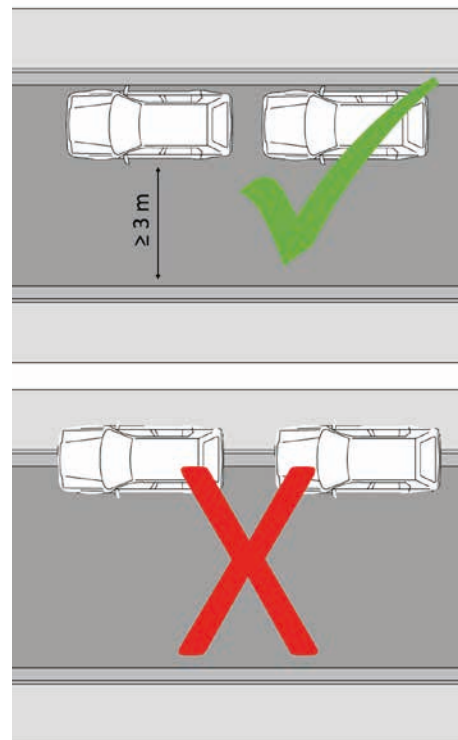
Cette solution libère les trottoirs (pour rappel, l'arrêt et le stationnement sur les trottoirs sont interdits (article 24.1°)) et force les voitures qui circulent à ralentir. Nous sommes conscients que cette solution n'est pas envisageable dans toutes les rues, mais nous vous invitons à l'utiliser là où c'est possible.

La voiture doit être rangée à droite par rapport au sens de sa marche, ne pas empiéter sur le trottoir ou l'accotement

en saillie et ne pas obstruer les accès carrossables des propriétés.

Il faut également veiller à ne pas se garer à l'intérieur d'une chicane. En effet, ces dispositifs ralentisseurs sont souvent constitués de 3 éléments et la longueur prévue entre ceux-ci est généralement de 15 m afin de permettre aux véhicules longs (tels les bus ou les véhicules agricoles) de les franchir sans endommager le dispositif.

Nous vous remercions d'appliquer ces dispositions là où la largeur de voirie le permet.



**Tu as entre 18 et 25 ans, tu veux te rendre utile
et vivre une expérience enrichissante et tu es
disponible durant 6 mois ?**

*Lance-toi dans
un service citoyen !*

Le Service Citoyen est ouvert tout au long de l'année à tous les jeunes entre 18 et 25 ans compris sans exception. Qu'importe ton niveau d'études, de formations ou d'expériences, le Service Citoyen te propose de t'engager durant 6 mois à temps plein au sein d'un organisme d'accueil social et/ou solidaire (environnement, aide aux personnes, accès à la culture ou à l'éducation, sport, médias, etc.), de suivre diverses formations en groupe (brevet des premiers soins de la Croix Rouge, éco-consommation, communication, interculturalité, et bien d'autres) et de participer à des chantiers collectifs avec d'autres jeunes. La commune de Braives est partenaire du Service Citoyen.

Le lien vers la carte interactive des missions <https://service-citoyen.be/faire-un-service-citoyen/les-missions>

D'un point de vue administratif, tes frais de transports sont

remboursés, tu reçois une indemnité d'environ 220 € net par mois (cumulable avec tous types d'allocations) et tu es couvert.e par une assurance. Le Service Citoyen est reconnu par le FOREM ce qui signifie que tu es dispensé.e de recherche d'emploi active durant les 6 mois.

Faire un Service Citoyen c'est rencontrer plein de jeunes de tous horizons, prendre en maturité et prendre confiance en toi, t'investir pour un projet qui te tient à cœur, te faire une première expérience de terrain, réfléchir à ton avenir

Toutes les informations sur <https://www.service-citoyen.be/faire-un-service-citoyen>

Intéressé(e) ?

Inscris-toi à l'une de nos séances infos Liège : Via le site clic sur "Faire un service citoyen" en haut à droite de l'écran

Par tél 0486/76 48 56

Par mail simon.bauduin@service-citoyen.be

Notre adresse : Rue Paradis 62 à 4000 Liège
(à 2 pas des Guillemins)





Dans votre salle de bain, une chauffeuse électrique à quartz ou un panneau infrarouge programmé quelques minutes avant votre arrivée évite d'ouvrir le radiateur bien à l'avance ou de le laisser ouvert toute la journée.

Aides Energies :

parce que vous aussi vous y avez droit !

L'envol des prix de l'énergie n'épargne personne. Des aides ont été mises en place afin de soulager le citoyen face à la hausse des factures. Certaines demandent des démarches, d'autres sont automatiques. Découvrez ci-dessous les diverses aides proposées par les divers niveaux de pouvoir.

Tarif « classe moyenne »

Le gouvernement fédéral a décidé d'apporter un soutien aux classes moyennes dans le paiement de leurs factures énergétiques. Il consiste en une réduction de 135 euros/mois sur la note de gaz et 61 euros/mois sur celle d'électricité pour les mois de novembre et décembre.

Concrètement :

Toute personne ayant conclu, pour son domicile, un contrat d'énergie de type résidentiel variable ou un nouveau contrat fixe conclu ou renouvelé après le 30 septembre 2021 recevra une allocation de 270 euros pour le gaz et 122 euros pour l'électricité. Ces deux montants seront déduits des factures d'acompte ou de décompte pour la fin de l'année.

Aide de 250 € pour le pellet en vrac

Les modalités pratiques de remboursement n'ont pas encore été communiquées. Dès qu'elles le seront, nous mettrons à jour notre site internet.

Pour bénéficier de cette aide, il faudra la demander et respecter les conditions suivantes :

- utiliser uniquement les pellets pour chauffer votre résidence principale
- ne pas avoir déjà demandé un chèque-mazout
- ne pas bénéficier par ailleurs de réductions liées au gaz (ne pas avoir de raccordement au gaz de ville)
- commander vos pellets en vrac ou sur palette à l'adresse de votre domicile, avec facture datée entre le 1er juin 2022 et le 31 mars 2023 (gardez bien votre facture, elle devra être jointe à la demande)

Le formulaire sera disponible dès le 1er février 2023.

Chèque mazout de 300 euros

Le gouvernement a décidé d'accorder aux ménages qui se chauffent au gasoil de chauffage (mazout) ou au propane en vrac une allocation unique et forfaitaire de 300 euros. Il est valable pour celles et ceux qui auraient commandé au moins une fois du mazout en vrac entre le 15 novembre 2021 et le 31 mars 2023.

Vous devez introduire la demande auprès du SPF Economie via le formulaire en ligne (<https://chequemazout.economie.fgov.be/fr/login>) ou par téléphone au 0800/120 33 (numéro gratuit, de 9h à 17h).

TVA à 6% sur électricité & gaz

La TVA est passée de 21% à 6% sur l'électricité et le gaz depuis mars 2022. Cette mesure devait se terminer fin d'année, mais le gouvernement a décidé de la prolonger jusqu'au 31 mars 2023.





L'achat groupé (avec mes voisins, via une société : Wikipower sur Braives,...), j'économise financièrement

Tarif social

Elargissement des bénéficiaires avec la protection régionale conjoncturelle

Le CPAS de Braives a la faculté de permettre l'accès au tarif social aux citoyen(ne)s Braivois(e)s rencontrant des difficultés à payer leurs factures de gaz et d'électricité, via l'octroi d'une attestation dans le cadre du statut de Protection Régionale Conjoncturelle (<https://energie.wallonie.be>). L'obtention de cette attestation est soumise au respect de certains critères, dont votre niveau de consommation et la proportion que représente vos factures d'énergie par rapport à vos revenus.

Concrètement :

- Si vous êtes une personne isolée, la « Protection Régionale Conjoncturelle » sera octroyée si vos factures d'acompte pour l'électricité et/ou gaz atteignent au moins 10% des revenus ;
- Si vous êtes un ménage, la « Protection Régionale Conjoncturelle » sera octroyée si vos factures d'acompte pour le gaz et l'électricité atteignent au moins 15% des revenus.

Allocation chauffage du Fond Social Chauffage

L'asbl Fonds Social Chauffage intervient partiellement dans le paiement de la facture de chauffage des personnes qui se trouvent dans des situations financières précaires. Sont concernées les factures payées pour :

- le gazoil de chauffage
- le pétrole lampant (type c)
- le gaz propane en vrac

Ces aides sont dédiées aux bénéficiaires de l'intervention majorée de la mutuelle (statut 'BIM'), aux personnes aux revenus limités et aux personnes endettées, inscrites ou non-inscrites au CPAS.

Vous devez introduire votre demande auprès du CPAS dans les 60 jours de la livraison. La livraison doit être faite entre le 1er janvier et le 31 décembre de l'année en cours.

Pour les combustibles livrés en grande quantité, l'allocation varie entre 14 cents et 20 cents par litre. Par période de chauffe et par ménage résidant dans le même logement, cette allocation est octroyée pour 1.500 litres au maximum. Pour le gazoil de chauffage et le pétrole lampant (type c) acheté en petite quantité à la pompe, il existe une allocation forfaitaire de 210,00 euros.

Elargissement des bénéficiaires avec le statut BIM

Depuis le 1er février 2021 et jusqu'au 31 mars 2023, le tarif social est élargi aux clients résidentiels des fournisseurs d'énergie qui reçoivent une intervention majorée (statut BIM, ex-VIPO). En principe, vous ne devez faire aucune démarche, vous aurez droit automatiquement au tarif social.

Si ce n'est pas le cas, il faut contacter sa mutuelle pour vérifier les plafonds de revenus annuels qui vous donnent droit à ce statut et ensuite leur demander une attestation spécifique pour l'octroi du tarif social électricité et la transmettre à votre fournisseur.

Aide du fonds gaz-électricité

Il s'agit d'une aide matérielle du CPAS aux personnes en difficulté financière pour le paiement des factures de gaz et d'électricité. Elle est dédiée à toute personne, locataire ou propriétaire, qui a des difficultés à payer sa facture d'énergie. L'obtention de cette aide est soumise au respect de certains critères qui sera assurée par une enquête sociale comprenant votre niveau de consommation et la proportion que représentent vos factures d'énergie par rapport à vos revenus.

Contactez le CPAS par téléphone au 019/69.62.65 ou par mail cpas@braives.be

TVA à 6% sur électricité & gaz

La TVA est passée de 21% à 6% sur l'électricité et le gaz depuis mars 2022. Cette mesure devait se terminer fin d'année, mais le gouvernement a décidé de la prolonger jusqu'au 31 mars 2023.

Prime supplémentaire au tarif social de 80 euros

Cette prime supplémentaire est donc dédiée à ces mêmes bénéficiaires d'une allocation du CPAS et/ou d'un logement social, d'une allocation GRAPA, pour les personnes porteuses d'un handicap. Le forfait unique de 80 euros concerne la fourniture d'électricité. Il est accordé aux clients résidentiels protégés qui, au 30 septembre 2021, bénéficiaient de l'application du tarif social pour la fourniture d'électricité. La mesure s'applique aussi bien aux clients énergie qui ont bénéficié du tarif social via l'application automatique qu'aux clients énergie qui demandent eux-mêmes le tarif social au moyen d'une attestation papier. Votre fournisseur d'électricité devait vous verser le montant directement et automatiquement sur votre numéro de compte bancaire. Si vous ne l'avez pas reçu, contactez-le.

Vous pouvez également contacter le service Tarif social du SPF Economie par téléphone au 0800/120 33 (numéro gratuit, de 9h à 17h) ou par email soc.ener@economie.fgov.be

Profitez aussi de toutes les primes Energie et Rénovations de la Région Wallonne : <https://www.braives.be/ma-commune/services-communaux/energie-logement-mobilite/primes-energie-et-renovations-de-la-region-wallonne>

BESOIN D'AIDE OU DE PLUS D'INFOS ?

N'hésitez pas à contacter nos services :

Madame Sophie BOURGUIGNON
Service Energie 019/69.62.23
(mercredi, jeudi et vendredi) ou
sophie.bourguignon@braives.be

Monsieur Aymeric MARTIN
Tuteur Energie - 0470/28.44.49
ou tuteurenergie@braives.be



Chaque soir en hiver, je ferme mes volets ou tire les tentures

STAGES • Vacances de Carnaval

Partenariat Braives Jeunesse et "Enfants contents, Parents aussi"

Stage Multi-activités (sport, jeux de société, art, jeux de plein air, jeux nouveaux, etc.)

Du 20 au 24.02.2023 • 8-14 ans

Modalités pratiques :

Lieu et horaires : Ecole fondamentale, rue des Ecoles 7 - 4260 Ciplet de 9h à 16h (possibilité d'accueil de 7h30 à 9h et de 16h à 18h30 - 0,60€/demi-heure)

Tarif : 70€/semaine .

Infos et inscriptions : Catherine

Awouters 019/696222

catherine.awouters@braives.be

Paiement préalable sur le compte BE90 0014 1774 5532 (communication nom de l'enfant et intitulé du stage)

ASBL "Sport-Education-Mehaigne"

"Les Croods"

Du 20 au 24.02.2023

2,5-6 ans : "Une semaine avec Sandy" (bricolages, psychomotricité et jeux)

6-12 ans : "Défis de l'âge de pierre" (défis, jeux et découvertes en tous genres)

8-12 ans : "Dans la grotte de Mamy Gran !" (découvertes artistiques et culinaires de l'âge de pierre).

Modalités pratiques :

Lieu et horaires : Hall omnisports de Fallais, rue de Dreys 13B - 4260 Fallais de 9h à 16h (possibilité d'accueil gratuit de 8h à 9h et de 16h à 17h sur inscription)

Tarif : 70€/semaine .

Infos et inscriptions : Coralie Petrolito 019/327612 infos.asbl.sem@gmail.com

Paiement préalable sur le compte (faisant office de réservation définitive) BE25 8601 0462 4582 (communication nom et prénom de l'enfant + intitulé du stage)

Village du Saule

"Découvertes sensorielles de la Nature"

Du 20 au 24.02.2023 • 6-9 ans

Dans la Nature, chaque saison porte sa joie, son énergie... En hiver, les arbres et les plantes se mettent au repos en attendant des jours plus chauds, les animaux laissent leurs traces, le temps est propice à la découverte en douceur... Les enfants découvriront, avec leurs 5 sens, les secrets de dame Nature en prenant le temps de glaner autour du site, de se balader, d'observer, d'expérimenter et comprendre le milieu.

Modalités pratiques :

Lieu et horaires : Village du Saule, Rue du Cortil, 2 - 4261 Braives de 9h à 16h (accueil gratuit de 8h à 9h et de 16h à 17h sur demande).

Tarif : 77€/semaine .

Infos et inscriptions : Infos : Séverine Gaspard : severine.gaspard@mmer.be ou 019/54 40 48. Inscription via le lien : <https://villagedusaule.be/stages-vacances/> (+ clic sur le bouton inscription), ainsi que le paiement sur le compte BE78 3400 4693 3486 (com : nom-prénom-titre et date du stage).

Village du Saule

"La Nature dans tous les sens"

Le jeudi 02.03.2023 • 10-16 ans

Dans la Nature, chaque saison est propice à la découverte. En hiver, la nuit arrive plus tôt et tout paraît plus silencieux. Le Village du Saule vous invite à découvrir la magie d'une balade nocturne, les saveurs d'un repas, les secrets de la nature en étant privé de certains de vos sens.

Comment allez-vous réagir ? Qu'allez-vous imaginer et quelles stratégies allez-vous mettre en place si vous ne pouvez plus sentir, goûter, voir, entendre ou toucher ?

Modalités pratiques :

Lieu et horaires : Village du Saule, Rue du Cortil, 2 - 4261 Braives de 14h à 21h

Tarif : 15€

Infos et inscriptions : Infos : Séverine Gaspard : severine.gaspard@mmer.be ou 019/54 40 48 Inscription via le lien : <https://villagedusaule.be/stages-vacances/> (+ clic sur le bouton inscription), ainsi que le paiement sur le compte BE78 3400 4693 3486 (com : nom-prénom-titre et date du stage).

Partenariat "Enfants contents, Parents aussi" et Centre culturel Braives-Burdinne

"La musique éveille nos sens"

Du 27.02 au 03.03.2023 • 2,5-12 ans

Ensemble, découvrons comment nos sens sont émoussés par ces douces notes ! Développons nos talents d'artistes avec les animations des Jeunesses musicales et mettons tous nos sens en action avec les bricolages et activités des Choc à pic !

Modalités pratiques :

Lieu et horaires : Ecole fondamentale, rue des Ecoles 7 - 4260 Ciplet de 9h à 16h (possibilité d'accueil de 7h30 à 9h et de 16h à 18h30 - 0,60€/demi-heure)

Tarif : 70€/semaine .

Infos et inscriptions : Catherine

Awouters 019/696222

catherine.awouters@braives.be

Paiement préalable sur le compte BE90 0014 1774 5532 (communication nom de l'enfant et intitulé du stage)

Giants Braives

Stage de Basketball

Du 27.02 au 03.03.2023 • Enfants nés entre 2011 et 2018

Stage de basket ouvert à toutes et tous, de l'initiation au perfectionnement. Les groupes sont adaptés en fonction du niveau et de l'âge des enfants. Stage placé sous la direction de Pascal Vanderoot.

Modalités pratiques :

Lieu et horaires : Hall omnisports de Fallais, rue de Dreys 13B - 4260 Fallais de 9h à 16h (accueil gratuit de 8h à 9h et de 16h à 17h)

Tarif : 85€ y inclus un T-Shirt

Infos et inscriptions : Olivier Houyou 0496/539602 Paiement préalable sur le compte du club : BE32 2400 8563 1402 + mail à stage.giants-braives@gmail.com en précisant nom, prénom, date de naissance de l'enfant ainsi que le numéro de tél d'une personne de contact et la taille souhaitée du T-Shirt.



PLANTATION D'UN SAULE TÊTARD

QU'EST-CE ?

Le saule têtard n'est pas une espèce de saule mais une façon de le cultiver !

Où ?

Le saule a besoin de lumière et apprécie les sols riches, profonds et humides

QUELLES ESPÈCES UTILISER ?

Nous conseillons de prélever des plançons sur des variétés locales situées non loin de chez soi.

Il s'agit majoritairement de saules blancs (*Salix alba*), saules fragiles (*Salix fragilis*) ou d'hybrides (*Salix x rubens*)



COMMENT PRÉLEVER LES PLANÇONS ?

Le prélèvement se réalise de décembre à mi-mai, à l'aide d'une scie.
Le plançon doit être vigoureux, droit et peu ramifié, d'un diamètre de 5 à 9 cm et de 2 à 3 mètres de long.

COMMENT LE PLANTER ?

De novembre à mi-mars réaliser un trou de plantation de 50 cm à la barre à mine ou à la tarière.

Enfoncer le plançon et tasser la terre autour.

Si le terrain est sec, n'oubliez pas d'arroser régulièrement, pendant minimum 1 année !



Contactez Françoise Hogge, chargée de mission | francoise.hogge@mmmer.be | 019 54 40 48 |
www.villagedusaule.be | www.galbm.be





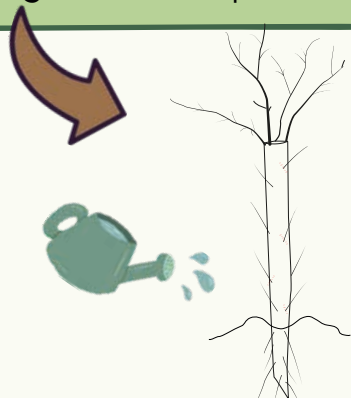
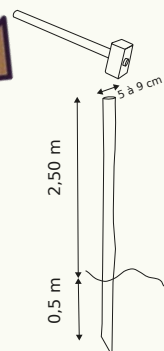
DÉVELOPPEMENT ET ENTRETIEN D'UN SAULE TÊTARD

ANNÉE 0: PLANTATION D'UN PLANÇON

Dès le printemps, le bois se développe sur le tronc et la tête.

SUPPRESSION DES POUSSES SUR LE TRONC

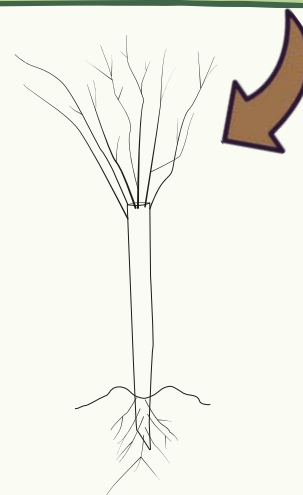
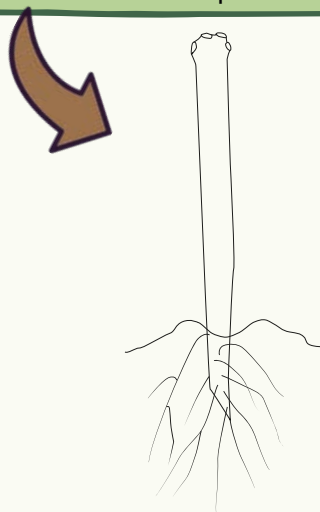
Il s'agit de l'**émondage**: à réaliser pendant 3 ou 4 ans



ANNÉE 1: CROISSANCE EN HAUTEUR

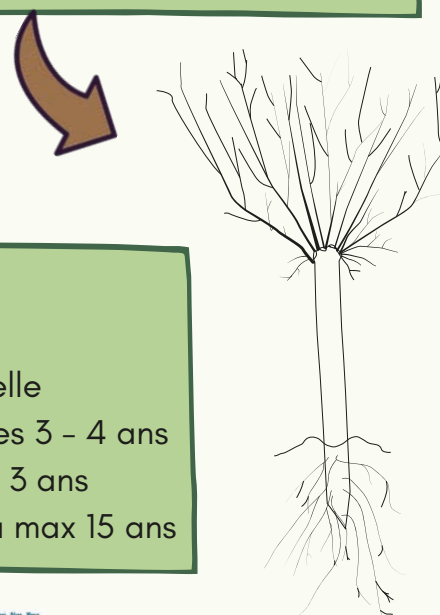
ANNÉE 2: 1ÈRE TAILLE

Chaque branche est taillée séparément. Il s'agit de l'**étêtage**: couper le plus près possible du tronc juste au dessus de l'empattement.



ANNÉE 5: LA TÊTE SE FORME

Chaque branche est taillée séparément.



TAILLE DE SUIVI

Usage des rejets:

- Vannerie artisanale ➡ taille annuelle
- Perche ➡ taille tout les 3 - 4 ans
- Bois Raméal Fragmenté (BRF) ➡ taille de 1 à 3 ans
- Bois chauffage (bûches, plaquettes) ➡ taille de 7 à max 15 ans

Quoi de neuf dans nos écoles ?

Opération de ramassage des déchets pour les maternelles de Fallais

Le lundi 7 novembre 2022, au retour des vacances d'automne, les élèves des classes de maternelle de l'Ecole communale de Fallais ont participé à une opération de ramassage des déchets. La particularité de cette opération était la présence d'un cheval de trait, nommé Major, tirant une remorque pour faciliter la collecte, et mené par Adrien Melebeck. Les plus petits ont parcouru une boucle de 2 km dans le village de Fallais et les plus grands ont marché 4 km, en partie sur le RAVeL.

Merci à Adrien et à son cheval Major, à l'école de Fallais d'avoir accepté de participer à ce ramassage, aux institutrices pour leur enthousiasme et enfin, merci aux enfants d'avoir contribué à rendre notre commune plus propre !

Si vous aussi vous souhaitez organiser un ramassage de déchets ou devenir ambassadeur propreté, n'hésitez pas à consulter le site de Be WaPP (www.bewapp.be). Cette asbl wallonne développe un large programme d'actions visant à réduire la quantité de déchets dans l'environnement et fournit gratuitement le matériel nécessaire aux collectes (gilets fluos, gants et sacs poubelle).

Be
WaPP



C'est parti pour le projet « Classe dans le jardin des insectes ! »

Mise en route de la réhabilitation du jardin des insectes à l'école communale de Fallais en collaboration avec le service environnement de la commune de Braives et le Parc naturel Burdinale Mehaigne.

Une première journée d'animation sur la préparation du sol et les petites bêtes qui s'y trouvent a eu lieu durant le mois de novembre. Au fil des saisons, les élèves auront des missions comme rénover l'hôtel à insectes, préparer la terre, remettre de la terre dans les carrés potagers, remettre à neuf la spirale aromatique, ...

Quel bonheur d'être proches de la nature !!

Des nouvelles de l'école de Braives

A l'école communale de Braives, on apprend en s'amusant : ateliers de manipulations, exercices sur notre plateforme numérique, cartes à tâches, cartes à pincés,...



Les 5e et 6e années se sont rendues au Parlement wallon. Nos élèves ont pu, le temps d'une journée, se mettre dans la peau d'un député.



Envie d'agir en faveur du climat dans votre commune ?

La Commune de Braives a adhéré à la Convention des Maires avec des objectifs pour 2030 :

- Réduire les émissions de CO₂ sur le territoire de Braives d'au moins 55% d'ici 2030 (par rapport à 2006) grâce, notamment, à une meilleure efficacité énergétique et à un recours accru à des sources d'énergies renouvelables ;
- Renforcer la résilience du territoire de Braives en adaptant celui-ci aux incidences du changement climatique ;
- Lutter contre la précarité énergétique.

Afin de répondre à ces objectifs, le Conseil communal de Braives a validé un Plan d'Action en faveur des Energies Durables et en faveur du Climat (PAEDC). Ce plan d'action a été élaboré grâce à la participation d'un comité de pilotage rassemblant plusieurs citoyens braivois, l'écopasseuse de la Commune et le Bourgmestre.

Nous entrons dans la phase principale de la concrétisation des actions. C'est dans ce cadre que nous souhaitons élargir notre comité de pilotage à tout citoyen pouvant apporter son expertise ou ses compétences en vue d'atteindre les objectifs suivants :

- Diminution des émissions de CO₂ dans les secteurs du Transport, du Logement, du Tertiaire, de l'Agriculture (et adaptation de ce dernier secteur aux changements climatiques) ;
- Augmentation de la production d'énergie renouvelable locale.

Vous pouvez déposer votre candidature sur base de vos acquis. Celle-ci ainsi que vos motivations seront analysées en interne.

Pour postuler, merci de compléter le formulaire de candidature qui se trouve sur notre site internet à l'adresse suivante : www.braives.be et le renvoyer à sophie.bourguignon@braives.be ou par courrier à l'Administration communale (rue du Cornuchamp, 5 à 4260 Braives) pour le 28 février 2023 au plus tard.

Pour plus d'infos, contactez l'Ecopasseuse Sophie Bourguignon (sophie.bourguignon@braives.be ou 019/69.62.23 les mercredis, jeudis et vendredis).



Sur ma casserole qui chauffe : un couvercle



Trois Braivois médaillés aux championnats de Belgique NOFON à Putte lors de l'exposition nationale d'oiseaux

Trois Braivois médaillés aux championnats de Belgique NOFON à Putte lors de l'exposition nationale d'oiseaux

Malgré une très forte dominance néerlandophone dans cette passion, nos trois braivois ont réussi à remporter pas moins de 13 médailles d'or, 6 d'argent et 1 de bronze dans les différentes catégories.

Une passion qui anime ces 3 amoureux des oiseaux et qui se sont déjà distingués dans plusieurs expositions provinciales.

Félicitation à Evrard Grégory, Namotte Philippe et Delcomminette Eric.

Retour sur la conférence CPAS « Utilisation rationnelle de l'Energie » du 29 novembre dernier

Dans le cadre de la conférence énergie organisé par la commune et le CPAS en novembre dernier, l'orateur Monsieur Pascal Ons a partagé ses bons conseils à une quinzaine de participants sur la meilleure manière d'utiliser son chauffage et par un état des lieux des aides à l'énergie.

Pour toutes demandes d'aide ou de conseils sur l'énergie, vous pouvez contacter l'écopasseuse Sophie Bourguignon (019/69.62.75 - sophie.bourguignon@braives.be) ainsi que le tuteur énergie Aymeric Martin (0470/28.44.49 - tuteurenergie@braives.be).





Votre eau sanitaire n'est-elle pas chauffée au-delà de 60 ° ? (pour des raisons sanitaires ne pas descendre en-dessous de cette température)



BIODIVERCITÉ

Rejoignez le groupe de travail **BIODIVERCITÉ**

Dans le cadre de la subvention BiodiverCité qui sera lancée dans le courant du mois de mars 2023, la Commune de Braives invite ses citoyens à proposer des projets qui leur tiennent à cœur et à rejoindre le groupe de travail nature, afin d'en assurer le suivi. Plein de bonnes idées ont déjà émergé lors de la première réunion qui s'est déroulée le 1 décembre 2022. Si vous souhaitez rejoindre le groupe de travail, la deuxième réunion se tiendra le jeudi 16 février 2023 dans la salle du Conseil de l'Administration communale à 19h30. Merci de notifier votre présence auprès de Caroline Jacques (caroline.jacques@braives.be ou 019/69 62 30).

BUDGET PARTICIPATIF

Braives
en route pour 2030



MERCREDI 8 FÉVRIER- 19H30
SALLE DE VILLAGE DE HOSDENT
RUE DU MOULIN, 50 - 4261 LATINNE

La CLDR vous accueille pour vous expliquer le processus,
répondre à vos questions et déjà se donner quelques idées...

BIENVENUE à TOUS LES BRAIVOIS.E.S



Agenda

Vendredi 03 février dès 18h00

Souper « raclette » de l'école communale de Braives

Où ? Dans le réfectoire de l'école, Place du Carcan 2 à 4260 Braives

Plus d'infos : Mme Isabelle DETHIER, Directrice au 019/69.91.64 ou par mail : ec002382@adm.cfwb.be

Samedi 18 février dès 19h

Soirée Spaghetti Blind Test du comité de village d'Avennes

Où ? Dans la salle de la Maison de village d'Avennes (rue de la Justice de Paix, 4 à 4260 Avennes)

Plus d'infos : le samedi 18 février. Souper à partir de 19h le blind test dès 20h30. Repas + blind-test : 12 € pour les adultes et 8 € pour les enfantss. Blind-test seul à 3€.

Réservation avant le lundi 13 au 0474/229504 ou bernadettelambeau@yahoo.fr

D'autres évènements sont susceptibles d'être programmés en janvier et/ou février 2023 dans notre commune !

N'hésitez pas à aller consulter notre site internet www.braives.be

(Nous n'avons pas plus d'informations à ce sujet à la date de clôture du présent bulletin communal).



INTERVIEW D'UN ACTEUR ÉCONOMIQUE

Aurélie Dandoy – La Cabane de Lorelys

Rue de Lens-Saint-Remy 38 - 4260 Avennes • aureliedandoy@gmail.com • 0491 74 13 49



Le lave-vaisselle ne tourne que bien rempli

Pouvez-vous vous présenter en quelques mots ?

Bonjour, je m'appelle Aurélie Dandoy, j'ai 36 ans. Je suis Bruxelloise, et je suis arrivée en Hesbaye il y a plus de 10 ans, suite à ma plus belle histoire d'amour. Je suis la maman de 2 enfants pétillants et nous habitons tous les quatre à Avennes, avec nos deux chats.

J'ai réalisé des études de kinésithérapie à Bruxelles et depuis 2009, je prends en charge des enfants avec des difficultés de développement.

Comment est née l'idée de ce projet ?

Après un passage de vie difficile, j'ai réappris à prendre soin de moi. Il y a quelques mois, j'ai eu la chance de découvrir le métier de fleuriste grâce à plusieurs personnes passionnées, qui m'ont donné le goût des fleurs, des couleurs, de la créativité. C'est tout naturellement que mon envie de m'épanouir dans ce domaine complémentaire à mon métier m'est apparue. J'ai d'abord commencé par prendre des cours du soir en art floral, et puis j'ai beaucoup appris par moi-même, j'ai lu, je me suis renseignée, j'ai créé et tout ça a été pour moi une évidence. C'était la touche de créativité et de réalisation qui me manquait. Encouragée par mes proches, j'ai repris confiance en moi et j'ai créé finalement ma petite entreprise.

Pouvez-vous présenter votre projet en quelques mots ?

On me demande souvent d'où me vient ce nom La Cabane de Lorelys... Je ne sais pas vraiment, ça vient peut-être d'un joli jeu de mot entre mon prénom et la fleur bien connue. Et la cabane me vient de cette super cabane dans l'arbre qui orne mon jardin. Mes enfants adorent y jouer, hiver comme été. C'est leur petit coin, leur cachette, leur espace. De là

ils peuvent observer les champs qui nous entourent, voir les ballots de paille au loin, le héron qui s'envole, la végétation pousser, ... C'est toujours très excitant pour eux de voir passer le tracteur dans le fond du jardin, bien à l'abri dans leur maisonnette. Pour moi aussi d'ailleurs !

Par quoi êtes-vous passionné(e) dans la vie ?

Ce qui me passionne, ce sont les contacts humains. J'aime m'intéresser aux autres, savoir comment ils vont, ce qu'ils font, ce qu'ils aiment. J'aime apporter mon aide et mon soutien quand cela s'avère nécessaire.

Quel est votre meilleur souvenir de vacances ?

Un jour, mon mari et moi irons en Suède pour nous imprégner de la beauté de la nature, de l'immensité du monde, des aurores boréales que je rêve d'observer depuis toute petite déjà. C'est l'un des premiers projets que nous avons faits ensemble il y a maintenant 11 ans. Nous n'avons pas encore eu l'occasion d'y aller, mais un jour, qui sait... Je me réjouis déjà ! En attendant, nous passons de supers moments avec nos enfants et notre famille. Nous faisons parfois des week-ends tous ensemble dans les Ardennes. J'aime aussi beaucoup la mer, l'odeur revigorante de l'iode, les grandes plages pleines d'amusement en prévision... Ça me rappelle de délicieux souvenirs de mon enfance.

Quel est votre endroit préféré à Braives ? Pourquoi ?

Nous aimons la nature. Nous sommes récemment encore allés nous promener au village du Saule, à Braives. C'est un endroit superbe et apaisant.

Comment envisagez-vous l'avenir pour vous et pour votre entreprise ?

Dans un avenir proche, j'espère pouvoir développer ma clientèle et pouvoir proposer plein de créations vibrantes aux personnes qui s'adressent à moi. Je travaille aussi bien les fleurs fraîches que les fleurs séchées. J'aime les couleurs, je me fais plaisir en créant, et je fais plaisir aux personnes qui offrent ces décorations ou qui se les offrent à elles-mêmes. Le sourire est garanti.

J'aimerais proposer des ateliers floraux à des groupes de personnes, que ce soit des gens qui ont envie d'embellir leur maison, ou des familles qui désirent créer un lien différent entre eux. Comme je l'ai dit, la famille et le bien-être sont pour moi deux valeurs importantes dans la vie. Donc si je peux apporter ça aux autres j'en serais ravie. L'idée des ateliers à domicile est simple ; vous vous occupez de rassembler famille et/ou amis, et j'arrive avec tout le matériel nécessaire. A la fin, vous aurez chacun votre jolie réalisation personnelle, et aurez passé un chouette moment ensemble.

Si vous êtes indépendant, commerçant ou entrepreneur Braivois... Et que vous désirez être interviewé dans un des prochains numéros des Nouvelles en Braives, envoyez un mail à l'Agence de Développement Local (adl@braives.be).

Nous publions les articles dans l'ordre de réception des candidatures, alors... ne traînez pas ! 😊

« BIO-BOUGE »

C'est de la danse en ligne pour s'amuser et se dépenser physiquement sur des musiques et types de danse variés :

Madison, Jérusalem, cha-cha-cha, salsa, shim-sham, kizoumba etc... Cela se danse en solo mais ensemble : sans partenaire !

On commence avec un petit échauffement et avant de se quitter on s'étire les muscles. Total : 1h30 de joie !

Où ? Salle du Village de Fallais

Quand ? Le jeudi soir de 19h30 à 21h

Combien ? 60€ par mois

Info et inscription ? Florence 0477/44.66.50"





Pièce non utilisée, chauffage diminué

MJ Braives : 2022, que c'était beau ... mais 2023 sera encore mieux !

Le récap' de nos activités de fin d'année :

- Sortie "Escalade" ;
- Sortie "Escape game" ;
- Plusieurs Ciné-parties ;
- Sortie "Laser game" ;
- Soirée Loup-Garou ;
- Journée mondiale contre le sida ;
- Conseil des jeunes ;
- Sortie « Karting » ;
- Activité boxe avec la M.J. du Péry ;
- Finale de la coupe du monde.

Sans oublier nos ateliers qui se poursuivent impro, batterie, cuisine et graph.

En 2023 :

- Projet « sport » porté par un jeune de la M.J se poursuivra ;
- Projet « graff » avec création d'une nouvelle fresque ;
- Un Stage fanzine (livre avec des photos par les jeunes) dans le cadre du RAVeL Expo ;
- Début du collectif Communaut'ART 2023 avec des rencontres inter-M.J. et un résidentiel durant les vacances de printemps ;

Et bien d'autres en fonction des envies et projets de jeunes.

Renseignements :

A.S.B.L. « Braives Jeunesse » - Maison de jeunes de Braives
 Coordinateur : CORNET Frédéric
 animation@mjbraives.be • 019/32.62.29 – 0491/91.72.80



Justin THOMAS,
pour les jeunes de la M.J. Braives



CENTRE CULTUREL DE
BRAIVES-BURDINNE
AGENDA FÉVRIER 2023

Atelier **Techniques d'impression**
 Animé par Marie Pollet
Enfants **Adultes**
01/02 ● **02/02**
13h30-16h30 **19h00-22h00**
 Centre culturel 15€



Expo

07/02 • 26/02

Gratuit
sur réservation

Le Petit Chaperon rouge

Exposition jeunesse
Ferme de la Grosse tour



Jeux de société



En jeux-tu? En voilà!
Gratuit sur réservation

05/02

09/04

11/06

14h à 17h

10/03

26/05

19h à 22h30

Après-midi

En partenariat avec
Les Aînés de Burdinne
Salle culturelle d'Oteppe

Soirée

En partenariat avec la MJ
Guinguette de la Gare

Loups tendres et loufoques

Ciné-brunch
un film, un croissant

12/02 ● 10h30

Ferme de la Grosse tour
7-5€



Quand on parle du loup...

Un mercredi en famille
un conte, une expo

22/02 ● 15h00

Ferme de la Grosse tour
7-5€

Retrouvez tous nos événements sur notre page Facebook !

Avis aux artistes braivois, burdinnois et au-delà !

Le parcours d'artistes et d'artisans, "les Balades braivoises et burdinnoises", revient les **10 et 11 septembre 2023** ! Que vous soyez sculpteurs, peintres, photographes, infographistes, céramistes, concepteurs de bijoux, créatifs numériques, ... Amateurs ou confirmés, venez nous faire partager votre passion! **Les inscriptions sont ouvertes !**



Infos: info@culture-braives-burdinne.be 019/ 54 92 52